

Une faculté au service de la planète

Ethique environnementale, droit de l'environnement, tourisme durable, durabilité de la construction: voilà quelques-uns des thèmes qui seront abordés dans le cadre de la future Faculté des sciences de l'environnement et du développement durable

L'environnement et le développement durable forment désormais un champ de réflexion et d'étude incontournable pour les collectivités. Les administrations, les industries, la recherche, les milieux de la santé: toutes les activités humaines sont concernées. Pionnière dans ce domaine, l'Université de Genève a annoncé, début octobre, la création dans ses murs d'une huitième faculté, celle des sciences de l'environnement et du développement durable. La nouvelle entité, qui devrait être opérationnelle à la rentrée 2006, se situera au carrefour des sciences humaines et des sciences de la nature. Elle aura également des ramifications dans toutes les facultés traditionnelles.

«L'interdisciplinarité est la clé de voûte de ce nouvel enseignement, explique Beat Bürgenmeier, directeur du Centre d'écologie humaine et des sciences de l'environnement et membre du comité de travail pour la création de la nouvelle faculté. Loin de la spécialisation à outrance vers laquelle la formation n'a cessé de tendre ces dernières décennies, nous souhaitons à nouveau ouvrir la jeunesse à une culture universelle, proche de l'humanisme de la Renaissance.» Lancée sous l'impulsion du rectorat qui souhaitait ainsi répondre au désir du Grand Conseil de faire de Genève la capitale du développement durable, la nouvelle faculté sera compatible avec le système de

Bologne et offrira des titres de bachelor et de master.

En phase de création, puisque le cursus sera définitivement mis sous toit en juin 2005 selon l'agenda du comité de travail, le programme suit déjà un certain nombre de lignes directrices. La première année comprendra un tronc commun, avec des branches comme l'éthique environnementale, les statistiques et les mathématiques, la socio-économie de l'environnement ou une introduction au droit de l'environnement.

En deuxième et troisième année, les étudiants pourront se spécialiser dans des filières à choix comme le droit, l'architecture, la médecine ou la biologie, tout en continuant à suivre un programme commun spécifique aux sciences de l'environnement. Celui-ci comprendra, entre autres, les cycles biochimiques de la biosphère, la santé et l'environnement ou la politique publique.

«Ce plan d'étude reflète une idée basée sur une hypothèse: le savoir ne progresse ni par le biais de la spécialisation comme le veut le système actuel, ni par la seule mise en commun des connaissances, mais par la complémentarité de ces deux voies, poursuit Beat Bürgenmeier. Les débouchés professionnels ne sont pas notre première préoccupation. Les études sont une manière de s'affranchir, de faire un pas vers la liberté,

et non le sésame pour un métier particulier. Je suis convaincu que les gens libres sont beaucoup plus compétents que les autres.» Ainsi, au niveau du master, les architectes auront la possibilité de s'orienter vers un thème comme la durabilité dans la construction et les diplômés en gestion vers le tourisme durable. C'est là tout le défi: la nouvelle faculté ne créera pas de nouvelles professions, mais permettra aux futurs actifs d'élargir leur champ de connaissances, de nourrir leur réflexion. «Tous les problèmes auxquels est confrontée notre société proviennent d'une mauvaise gestion des ressources naturelles, souligne Philippe Roch, directeur de l'Office fédéral de l'environnement

et membre du comité de travail. C'est pourquoi il est essentiel de former des chimistes ou des économistes qui réfléchissent aux conséquences de leurs actes et tiennent compte des capacités de la planète.» La nouvelle entité fédérera en les réunissant sous le même toit plusieurs centres universitaires déjà existants, comme le Centre universitaire d'études

des problèmes de l'énergie, l'Institut universitaire d'architecture ou le Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement. En additionnant les budgets de tous ces centres, la faculté bénéficiera d'une somme de 10 millions de francs, crédits de recherche compris. «Il s'agira au début d'une petite faculté avec des moyens limités, précise Beat Bürgenmeier. Nous devons donc créer une entité avec une identité forte.»

La plupart des universités n'ont pas les moyens, ni financiers ni en personnel, pour assumer seules le niveau master, et encore moins l'école doctorale. Des collaborations sont d'ailleurs d'ores et déjà prévues avec les autres institutions de l'Arc lémanique, comme l'Université de Lausanne ou l'EPFL. «Il est impossible de se lancer dans une telle initiative en travaillant seul dans son coin, ne serait-ce que parce que l'on aborde là une thématique globale, mondiale, relève le recteur André Hurst. Nous avons désormais une perspective d'ouverture intéressante.» Les membres du comité de travail ont prévu d'associer au projet les milieux de l'économie, ainsi que les organisations internationales. En l'état, ils ont encore du chemin à faire jusqu'en automne 2006, mais le cadre est posé et ils sont bien décidés à aller de l'avant. ■

Fabienne Bogadi

